



HOCKEY QUÉBEC

Novice demi-glace

Règles de jeu spécifiques

Saison 2019-2020





Objectifs de la réglementation

- Intégration et apprentissage progressifs des règles en fonction du niveau de développement des joueurs.
- Rapidité du rythme de jeu pour favoriser l'engagement des joueurs.



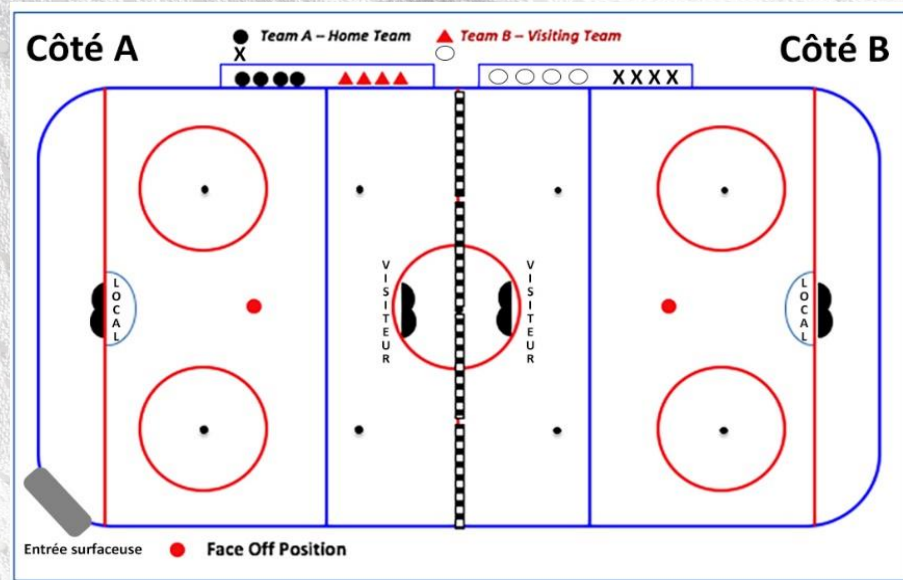
Lignes directrices pour les matchs

- Le tableau indicateur servira pour les deux matchs.
 - Matchs synchronisés.
 - Les arbitres travaillent ensemble pour conserver le synchronisme.
- Aucun pointage sur la feuille de match
- Les entraîneurs remplissent un alignement



Organisation de la patinoire

- Les équipes locales défendent les deux extrémités de la patinoire en 1^{ère} période
- Les équipes changent de côté et de porte de banc (si possible) entre les périodes.





Règles de jeu

- Format 4 vs 4 (avec gardien).
- Mises en échec et contact physique non permis.
- Aucun dégagement refusé.
- Aucun hors-jeu.



Temps de jeu

- Durée totale : 45 minutes
 - Échauffement: 2 minutes
 - 1^{ère} période: 21 minutes
 - Pause: 1 minute
 - 2^e période: 21 minutes
 - Peut être allongée si le temps de glace disponible le permet
- Périodes à temps continu



Présences

- Durée des présences : 90 secondes
 - Changements au signal sonore.
- Mise en jeu «rapide» au centre de la glace pour débiter chaque présence.
- Double présence
 - Le joueur doit se diriger à son banc avant de revenir pour la mise en jeu



Changements et mise en jeu rapide

- Les joueurs laissent la rondelle et se dirigent au banc.
- L'arbitre récupère la rondelle et se positionne au centre.
- La mise en jeu a lieu aussitôt qu'un joueur de chaque équipe est en position.
- Les autres joueurs se joignent au jeu dès leur sortie du banc.





Changements de possession

- Un gardien de but immobilise la rondelle :
 - L'arbitre siffle pour indiquer à l'équipe offensive de reculer, et l'équipe défensive prend possession de la rondelle derrière son filet.
- Rondelle envoyée à l'extérieur de la surface de jeu :
 - L'équipe fautive recule, et l'officiel remet une rondelle à l'autre équipe.
- Après un but :
 - L'arbitre siffle pour indiquer à l'équipe à l'offensive de reculer, et l'équipe en défensive prend possession de la rondelle.



Changements de possession



Après un arrêt



Après un but





Punitions

- Les punitions mineures sont signalées par l'officiel
 - Lève le bras pour indiquer qu'une punition sera imposée
 - Lorsque l'équipe fautive prend possession de la rondelle, l'arbitre sifflera l'arrêt de jeu et fera le signal approprié.
- Un tir de punition (avec poursuite) sera accordé immédiatement sur qui la faute a été commise.
 - À partir du centre de la glace.
 - Autres joueurs placés à 3m du tireur.
 - Le tir débute au signal de l'arbitre.



Punitions

- Après le tir :
 - Le jeu se poursuit normalement (règles de changement de possession s'appliquent selon la situation)
- N.B. Si la pénalité est signalée à la fin d'une présence (90 secondes), le tir a lieu sans poursuite pendant que le changement est complété par les autres joueurs.



Punitions

- Il n'y a pas d'avantage numérique.
 - Les joueurs fautifs ne purgent pas 2 minutes au banc.
 - Les entraîneurs sont tout de même responsables de l'enseignement des pénalités.
 - Tout joueur qui en sera à sa 3^e pénalité mineure au cours d'un même match sera retiré du jeu pour le reste de la partie.
- Si une infraction nécessite l'expulsion du joueur.
 - Joueur retiré du match
 - Rapport de partie rempli par l'arbitre
 - Suspensions applicables



Rôle de l'officiel

- 1 officiel par partie
- Les officiels doivent être accrédités par Hockey Canada
- Possibilité de faire appel à des officiels du Programme d'initiation à l'arbitrage (sous supervision)



Ressources

- AHM/Régions
 - Mise en place au niveau local
- Hockey Québec
 - Objectifs du programme
 - Courriel : novicedemiglace@hockey.qc.ca